

Jean-Léonce Dupont : visionnaire et gestionnaire

C'est au château de Bénouville, entre Caen et Ouistreham, que le Président du Conseil Départemental du Calvados nous a donné rendez-vous. Non qu'il ait envie de nous faire découvrir ce joli bâtiment construit par Claude-Nicolas Ledoux au 18^e siècle mais parce que c'est là que réside une partie des services du Conseil Départemental pendant que sont reconstruits les locaux de Caen. Ici souffle un esprit de combat et de résistance, l'ombre de Guillaume le Conquérant passe de temps à autre, mais surtout le château fut un haut lieu de la Résistance et c'est là que furent célébrées les commémorations du 70^e anniversaire du Débarquement.

L'esprit de résistance habite Jean-Léonce Dupont (UDI) et se retrouve dans les innombrables combats qu'il mène pour lutter contre la technocratie quand elle étouffe la vie locale ou le bon fonctionnement des institutions.

Transformation du fonctionnement du Sénat

Pour lui : « *la loi s'impose et on ne la contourne pas* » alors il s'est soumis à celle sur le non cumul des mandats en choisissant de se consacrer à son Département et de renoncer à continuer la transformation du Sénat qu'il avait commencée. « *Un choix douloureux* » il ne le cache pas et il peste contre cette législation du non-cumul beaucoup plus populiste que réaliste, ignorante du fonctionnement des institutions. C'est un de ses points d'opposition avec l'actuel majorité.

Réélu sénateur sans discontinuer depuis 1998, il a occupé au Palais du Luxembourg des fonctions bien particulières comme Secrétaire, Vice-président puis Questeur. Grâce à celles-ci dont les mandats furent renouvelés, ce qui n'est en général pas le cas, il a réussi à faire évoluer

« *la loi s'impose et on ne la contourne pas* »



Jean-Léonce Dupont dans son bureau au château de Bénouville, à l'arrière plan on aperçoit le port de Ouistreham

les méthodes de travail ancestrales de l'honorable institution. Il a réformé le corps du compte-rendu, ceci s'est réalisé malgré le frein de la lourde machinerie de la grande maison. Il a réussi faire avancer la situation en créant des groupes de travail. Il a aussi lancé l'Institut du Sénat pour la formation, avec les cours en ligne sur le fonctionnement du Sénat, et créé un Mooc ...c'est-à-dire une université en ligne. « *Il restait beaucoup de choses à faire pour moderniser cette institution* » soupire

-t-il. **Gérard Larcher** lui a demandé de rester mais le devoir l'appelait dans le Calvados.

Le temps est nécessaire pour des élus de qualité

Sa défense du cumul s'appuie sur la vocation du Sénat qui est de représenter les territoires et « *qui mieux qu'un Président de Département connaît de façon intime les problèmes du terrain ?* »...La simple fonction de conseiller départemental ne suffit pour être totalement au fait des

enjeux locaux.

Il souligne combien la volonté de non cumul et aussi celle des mandats courts aboutissent à l'incompétence de nombre d'élus. Ne lui a-t-on pas rapporté qu'un député occupant de hautes responsabilités à l'Assemblée Nationale demandait « *quand votera-t-on les décrets ?!!!* » Pour mémoire un décret est un acte réglementaire ou individuel pris par le président de la République. A de tels faits on mesure les risques de l'ignorance d'un Parlement de néophytes...l'apprentissage du fonctionnement des institutions demande un temps long et il se réjouit : « *d'être passé par toutes les strates des fonctions électives : municipales, départementales et sénatoriales* » Etapes essentielles pour bien comprendre et pratiquer une démarche démocratique. Pour notre interlocuteur la démocratie se trouve « *de plus en plus en péril* ».

Les départements : une institution jeune

Les départements sont au cœur de l'enjeu des débats dans la réorganisation des territoires, certains veulent leur disparition et y voient une structure périmée. Pour Jean-Léonce Dupont, ardent défenseur de cette structure : « *le département actuel n'a plus rien à voir avec ce qu'il était en 1789. A ce moment il avait été créé pour que l'Etat ait une présence et un pouvoir local à travers le Préfet. Maintenant à côté de ce dernier il y a une assemblée élue, le département actuel est né avec les lois Defferre sur la décentralisation en 1982, c'est donc une structure récente* ». Il met en pièce le subterfuge de la fusion Métropole / Département qui aurait été réussie à Lyon. « *En fait le département du Rhône continue à exister, on l'appelle même Nouveau Rhône et son chef lieu est Villefranche-sur-Saône. La Métropole de Lyon rassemble simplement 59 communes avec comme code postal 69 M. Contrairement à ce qu'on nous laisse croire il n'y a pas économie mais création d'une structure supplémentaire la Métropole !* » martèle-t-il.

Les départements n'ont pas à être responsables des MNA

Jean Léonce Dupont a assisté à Marseille, le 20 octobre, au Congrès de l'Assemblée de Départements de France et le discours d'Edouard Philippe le laisse sur sa faim.

Il reconnaît une avancée en ce qui concerne les Mineurs Non Accompagnés (MNA) c'est-à-dire ces enfants de l'immigration qui arrivent



seuls. Ils sont désormais une charge considérable : « *en 5 ans, pour le Calvados, le coût des mineurs non accompagnés est passé 1,5 million d'euros par an à 7 millions. Il n'y a aucune raison logique de confier ces enfants aux départements* ». Il rappelle que l'Assemblée des Départements de France a souligné ce point. Les MNA ne devraient pas être une compétence des départements, cette mission ne leur fut confiée que parce qu'ils s'occupent de l'aide à l'enfance en difficulté. Il s'agit d'enfants qui sont sur leur territoire, dans le Calvados il y en a quelque 2.000. « *Les MNA dépendent de la politique migratoire qui est une compétence*

Le château de Bénouville construit au 18e siècle par Claude Nicolas Ledoux siège temporaire du Conseil Départemental pendant les travaux

« en 5 ans, pour le Calvados, le coût des mineurs non accompagnés est passé de 1,5 million d'euros par an à 7 millions »

nationale » insiste notre interlocuteur. L'avancée dans la politique nationale vient de ce que l'Etat dit désormais assumer : « *l'évaluation et l'hébergement d'urgence des personnes se déclarant mineurs entrant dans le dispositif jusqu'à ce que leur minorité soit confirmée.* » Une aide qui est loin d'être négligeable puisque 60 à 80% des prétendus MNA sont en fait majeurs.

Néanmoins, il faut savoir qu'après l'analyse médicale, les associations entrent en jeu, la contestent et on entre dans de longues procédures judiciaires. Normandiexxl se demande pourquoi l'Ordre des Médecins en général si chatouilleux de ses prérogatives ne s'émeut pas de cette mise en cause de ses décisions médicales. Pour Jean-Léonce Dupont il est un autre aspect qui n'est pas pris en compte c'est que : « *les mineurs n'ont pas envie de rester en France, la plupart souhaite aller vers l'Angleterre ce qui complique leur insertion* ».

Une politique qui reste jacobine

Le discours d'Edouard Philippe aux élus départementaux évoque plusieurs fois la volonté d'un Pacte Girondin, une analyse qui laisse notre interlocuteur totalement incrédule.



« Non ce Gouvernement n'est pas Girondin, il ne sait pas établir une réciprocité Etat / Département, il ignore ce qu'est la subsidiarité ».

« Le Gouvernement au lieu de donner sans cesse des leçons ferait bien mieux de s'inspirer de ce qui se fait sur le terrain. Sur les 5 années passées, seules les collectivités locales ont fait des économies alors que l'Etat n'a toujours pas eu un seul budget en équilibre ».

Bref, l'Etat surcharge la barque des collectivités locales mais, pour sa part, il ne fait pas d'économies. Le Président du département, lui, déroule la liste des actions menées pour s'adapter à l'incessante réduction des budgets : « réduction du nombre de postes de fonctionnaires, non en menant une politique sauvage mais en faisant ce choix à chaque fois que c'est possible ; plan stratégique du patrimoine pour céder ou réhabiliter des sites afin de réduire les coûts ; réhabilitation de l'Hôtel du Département véritable passoire thermique et ne correspondant plus aux normes de sécurité, les 13 millions d'euros de cet investissement sont bien inférieurs à ce qu'aurait été la construction d'un nouveau bâtiment ». Jean-Léonce Dupont rappelle aussi : « son attention aux charges de fonctionnement, en matière d'aides sociales, limitation de tout ce qui est extra légal et, à quelques minutes près, le temps légal de travail de 35h est respecté par le personnel. 5.300 places de libres ont été détectées dans les collèges ce qui entraîne la fermeture de deux d'entre eux sur les 60 qui existent ...ce qui ne va pas sans tensions locales ». Rappelons aussi, comme nous l'avons déjà signalé, que pour serrer les coûts à la manière des entreprises, un acheteur professionnel a été embauché, il y a quelques mois, au Conseil Départemental du Calvados.

Jean-Léonce Dupont demande au Président de la République de s'inspirer de ces méthodes pour la gestion gouvernementale au lieu d'envoyer aux élus des lettres de remon-

trances via le Préfet.

« Non ce Gouvernement n'est pas Girondin, il ne sait pas établir une réciprocité Etat / Département, il ignore ce qu'est la subsidiarité ». Le jugement est sans appel.

Le millefeuille administratif ?

Une tarte à la crème

« Le millefeuille administratif ? C'est une tarte à la crème » nous lance-t-il en rappelant que : « c'est la Bavière qui cumule le plus grand nombre de strates administratives et on ne peut pas dire que cette Région allemande soit mal gérée ou manque de dyna-



misme ».

La problématique est dans le dimensionnement des structures administratives non dans leur nombre et de nous décrire sa France idéale : « les regroupements de communes sont souhaitables, mais les intercommunalités doivent rester à dimension raisonnable » Il évoque un ratio de 2,5, une intercom de 25.000 habitants doit au moins avoir une ville centre de 10.000 habitants. Avec le goût des images pédagogiques qui le caractérise, il précise : « c'est comme une voiture il faut que le moteur soit dimensionné à la carrosse-

rie ».

Cette décision d'intercommunalités de 15.000 habitants ne signifie RIEN, tout dépend de la densité de la population. Ce qui compte c'est de rechercher l'organisation humaine qui a la meilleure organisation au moindre coût. Pas de doute pour lui, « les très grandes intercommunalités éclateront dans les 5 ans à venir ». Pour l'instant leur gestion est rendue difficile par la pléthore de conseillers mais aux prochaines élections municipales, quand le nombre des élus sera réduit drastiquement viendra le temps des déchirements. Jean-Léonce Dupont s'étonne : « de ce choix de grandes intercoms à un moment où les gens demandent de la proximité, d'autant qu'ajouter de la distance c'est ajouter du coût ». Les Régions elles aussi ont péché par excès ; quelle communauté de culture, d'intérêt et d'économie entre la Creuse et les Pyrénées atlantiques pourtant regroupées dans la Nouvelle Aquitaine ?

Quant aux métropoles, il estime qu'elles doivent regrouper au moins 1 million d'habitants et ne voit en France que 4 ou 5 villes dignes de ce titre. Avec cet engouement pour les métropoles, le pays a vraiment chargé inutilement le millefeuille et, une fois de plus, augmenté les dépenses.

Jean-Léonce Dupont vient d'être élu à la présidence de l'ASERDEL Association "départements et communes" de la droite et du centre. Cette association créée dans les années 80 vise à défendre les intérêts de ces deux échelons face à un gouvernement souvent sourd aux revendications des collectivités territoriales. Il s'agit d'une structure infiniment plus légère que celle des communes et départements.

En tant que président de l'ASERDEL, le président du Calvados, se soucie de définir l'équilibre des territoires. « Les collectivités doivent apprendre à traverser cette période tumultueuse ».

« les très grandes intercommunalités éclateront »

G5, G6, Normandie et Ile-de-France

Jean-Léonce Dupont rappelle qu'il est à l'origine du G5, cette structure informelle qui rassemble les 5 présidents des départements normands depuis que les dernières élections départementales ont porté à leur tête les élus de même tendance politique du centre et de droite. Ce groupe de travail a fait avancer bien des dossiers en favorisant la mutualisation et les échanges de bonnes pratiques.

Fort logiquement après l'élection d'Hervé Morin à la tête de la Région, s'est créé le G6 qui regroupe départements et Région. Il aimerait maintenant que : « *la Normandie soit un modèle de subsidiarité pour montrer à la France ce qu'on peut faire* », et il voudrait surtout éviter que : « *ne se crée un jacobinisme régional, analogue à celui qu'il rejette au plan national* ». Pour agir il faut partir de la réalité du marché et de l'environnement humain et c'est l'apport de ces groupes de travail.

Le dernier message du Président du

Calvados sur son blog a pour titre « *Déjà le clap de fin pour la Normandie ?* » Il reconnaît qu'il s'inquiète des intentions du Gouvernement sur l'organisation du Grand Paris. L'interrogation porte non seulement sur le Grand Paris mais aussi sur le périmètre régional de l'actuelle Ile-de-France.

« *On lit ici ou là mais avec insistance que l'Oise, le Loiret, l'Eure voire la Seine-Maritime (par ailleurs interrogée dans son avenir face à la Métropole de Rouen) pourraient rejoindre l'Ile-de-France. Une loi devrait alors entériner cette réforme* » écrit-il. Face à de telles menaces qui réduiraient la Normandie à l'ancienne Basse-Normandie, il ne cache pas son inquiétude et demande que : « *les deux régions travaillent ensemble, que de vraies discussions s'établissent* ». Bien sûr, Paris ville monde avec son débouché portuaire au Havre passe par la Normandie mais il faut organiser ce bassin de même qu'il faut organiser celui de Lyon – Marseille.



Bio express

Naissance à Bayeux en 1955
Maire de Bayeux de 1995 à 2001

Sénateur du Calvados de 1998 au 1^{er} octobre 2017

Conseiller départemental du Calvados depuis 1998, il en prendra la présidence en 2011 pour succéder à Anne d'Ornano.

Après des études supérieures d'économie et l'obtention d'un DEA, ainsi que d'un diplôme d'études comptables supérieures, Jean-Léonce Dupont travaille comme enseignant et comptable avant de rejoindre un cabinet d'assurances. Il travaille ensuite au conseil régional de Basse-Normandie comme chargé de mission puis directeur de cabinet du président. De 1988 à 1998, il est directeur d'écoles de commerce international.

Ginette Bléry



Colonnade ionienne de la façade du château

www.normandiexxl.com

2 Allée des Soupirs - 27260 Epaignes Tél : 06 22 11 67 88

Directeur de la publication et rédacteur en chef Ginette Bléry—Email : mercur@wanadoo.fr

Publié par Normandiexxl l'association N° W 27 200 22 08 - CPPAP : 0518 Y 93083

Membres du Conseil d'Administration :Ginette Bléry (27) - Paul Astolfi (76) - Jean Philippe Delcroix (50) Sylvie Hubert (27)- André Poiret (76)- Eric Talbot (76)